

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

La consommation du pangolin et de la chauve-souris interdite !

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE ministre des Forêts, Pr Lee White, a pris, le 31 mars 2020, un arrêté portant interdiction de la chasse, la capture, la détention, la commercialisation, le transport et la consommation de toutes les espèces de pangolins et de chauves-souris sur toute l'étendue du territoire national. Et pour cause. Une étude publiée dans la revue scientifique internationale de renom " Nature ", dans son édition du 26 mars 2020, révèle que les chauves-souris et les pangolins sont porteurs des coronavirus liés au SRASCoV-2, responsable aujourd'hui de l'épidémie de Covid-19. Les résultats

indiquent que celui-ci est issu d'une recombinaison entre deux virus différents, l'un proche de la chauve-souris, et l'autre du pangolin, et suggère que leur vente sur les marchés d'animaux sauvages devrait être strictement interdite, afin de minimiser le risque de transmission future des virus aux humains. " Cette décision est conforme aux instructions du président de la République, S.E. Ali Bongo Ondimba, de prendre toutes les mesures nécessaires pour freiner la propagation du coronavirus au Gabon ", a indiqué le ministre. Et Lee White de préciser : " Une décision similaire avait été prise par les autorités lorsque notre pays a été touché par le virus Ebola : l'interdiction de consommer des primates. Le ministère des Eaux et Forêts dont



Photo: AFP/L'Union

Le pangolin à la consommation duquel devront renoncer les fins gourmets.

j'ai la charge entend travailler en étroite collaboration avec les experts, notamment ceux de la Station d'étude des gorilles et

des chimpanzés (SEGC) de la Lopé et du Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF), pour

mieux comprendre et prévenir les maladies transmises par les animaux, afin de protéger la population gabonaise. "

MOBICASH CARTE TOTAL



Rechargez désormais votre carte Total via **MOBICASH!**










Tapez *555*5*5#


www.gabontelecom.go

Service client  500